

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 04 MARS 2016 à 19 h 30**

**Présents** : M. VANNIER Alain, M. AUBRY Bernard, LEMAIRE Michel, M. POHER Jean-Claude, Mme CARTIER Alice, Mme LEBEC Sandra, M. GUERARD Maurice, Mme HUCHER Béatrice, M. DIJON Michel,

Absents excusés : M. BOURDON Claude, M. DUVEY Marc  
Absente : Mme POTTIER Morgane

Mme BECQUET Laurence donne procuration à M. DIJON Michel  
Mme COLLEMARE Françoise donne procuration à M. VANNIER Alain  
M. POULAIN Alain donne procuration à M. AUBRY Bernard

**Vote du Compte Administratif 2015 et approbation du Compte de Gestion 2015 de Mme la Perceptrice :**

Le conseil municipal s'est réuni le 04 mars 2016 sous la présidence de **M. POHER Jean-Claude, doyen d'âge**, afin de voter le compte administratif 2015. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte administratif 2015 à savoir :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses 578 218.88 €  
Recettes: 700 946.90 €

Excédent : 122 728.02 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses : 340 577.19 €  
Recettes : 441 304.25 €

EXCEDENT : 100 727.06 €

**Le résultat d'exercice 2015 donne un excédent de 223 455.08 €.**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion de Mme la Perceptrice qui confirme les chiffres cités ci-dessus

**PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2016) :**

Des documents de travail sont fournis à chaque conseiller municipal :

- Propositions dépenses et recettes en section fonctionnement
- Propositions des subventions accordées aux Associations  
Les budgets des associations (dépenses/recettes 2015 et projets 2016) sont consultables en Mairie.
- Propositions des dépenses et recettes d'investissement (devis à l'appui).

Le conseil municipal donne son accord pour la restauration de 2 vitraux à l'Eglise, **à la condition d'obtenir les subventions de la DRAC et du Conseil Départemental (idem pour travaux cimetière avec l'aide parlementaire).**

## Délibération autorisant la vente du Cabinet Médical situé Rue Vaurin

Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux de remise en état des locaux du bâtiment en briques à l'entrée de la Maison de Retraite (convention de mise à disposition à la commune par la maison de retraite), avancent et que les médecins et infirmières pourront s'installer dans ce nouveau local début avril. Une convention de mise à disposition de ce bâtiment par la Maison de Retraite à la commune sera signée.

Ainsi le futur cabinet médical se situera 2, place Françoise de Brancas.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre l'ancien cabinet médical situé rue Vaurin, lorsqu'il sera libre.

Le conseil municipal consulte les divers documents remis pour information (rappel coût ancien cabinet médical, travaux réalisés, estimation du bâtiment par une agence immobilière).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide de vendre le cabinet médical situé rue Vaurin,**
- **Accepte l'estimation d'une agence immobilière d'un montant de 85 000 € à 90 000 €,**
- **Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la vente.**

M. GUERARD souhaite que l'argent de la vente soit de nouveau investi pour maintenir le patrimoine communal (ex achat immobilier) et que la commune dispose au plus vite de la convention de mise à disposition du bâtiment en briques à la commune d'Harcourt par la Maison de Retraite. Ce souhait est partagé par l'ensemble du conseil.

Mme LEBEC regrette le manque de concertation au niveau des travaux réalisés dans le bâtiment en briques. Le conseil a été mis devant le fait accompli lors de la cérémonie des vœux (annonce de la journée bénévolat).

### Délibération : Baux Médecins et Infirmières

M. le Maire a rencontré Maître VIGIER pour la réalisation des baux (en attente de la convention).

M. le Maire accompagné de plusieurs élus a rencontré les médecins et les infirmières pour le montant des loyers et des charges.

### Questions diverses :

M. le Maire donne lecture du courrier du Président de l'USEP 27, Jacques BEAUDOIN, qui informe que le bureau départemental de l'USEP a dû prendre la décision d'annuler le traditionnel Cross d'Harcourt prévu le **samedi 12 Mars 2016** au Château (désengagement du Conseil Départemental en matière de financement de tous les transports pour les rencontres sportives).

M. le Maire informe qu'il a signé un compromis de vente chez Maître VIGIER pour le Presbytère.

## TOUR DE TABLE :

- M. AUBRY informe que l'Association St Victor Loisirs organise une commémoration des 2 guerres au Château de la Houssaye à BRETIGNY les 5.6.7.8. Mai 2016.
  - M. DIJON fait savoir que l'épicière remercie le conseil pour avoir fait travailler les commerçants.
  - M. DIJON rappelle que le Banquet des anciens a lieu Dimanche 6 Mars à la salle des fêtes.
  - Mme HUCHER propose à la Commission Illuminations de Noël de se réunir prochainement car elle a eu des propositions de déstockage au niveau des décors de Noël.
- Michel LEMAIRE communique :
1. M. Philippe MARGUERITE et ses deux voisins, au hameau du Bocage, ont demandé à nouveau le revêtement du chemin « de la mare Dufils ». M. LEMAIRE a sollicité M. Pascal FINET, Président de la compétence voirie de l'Intercom du Pays Brionnais, pour réaliser un devis. Le coût des travaux étant à la charge de la commune d'Harcourt car c'est un premier revêtement (boucher les trous, dépose de cailloux 31/5 et plusieurs couches d'émulsion). Après, la compétence voirie entretiendra la route.
  2. Deux devis nous sont parvenus (montants inscrits dans le budget 2016) :
    - parking entre la mairie et l'Eglise : 661 € TTC
    - Rue du chemin de la Piquetière : 2817 € TTC
  3. Après l'entreprise J2S, une autre société « Elancité » a fourni 2 devis pour l'installation de radars pédagogiques (électrique et solaire) ; les installations sont parfois mixtes. Une présentation peut être faite aux élus ; une somme a été budgétisée.
  4. Dans le cadre du projet « Restaurons les mares » de l'Intercom du Pays Brionnais, les équipes d'un cabinet environnement vont passer établir un inventaire faune/flore. Sur Harcourt, les mares concernées sont : Beauficel, Imbourg, Piquet, Dufils, Tournay, chemin de Harel ???

Séance close à 22 h 15

Prochaine réunion de conseil municipal le **Mardi 29 Mars 2016 à 18 H 30 en présence de Mme CHAMBRAS, Perceptrice, pour le vote du budget.**

 